

Cote du document: A/47/93

Meilleur exemplaire  
Disponible



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALEA/47/93  
26 février 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session  
Points 56 et 61 j) de la liste  
préliminaire\*

INSTAURATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLEAIRES  
EN ASIE DU SUD

## DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET : DESARMEMENT REGIONAL

Lettre datée du 25 février 1992, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Pakistan auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'une déclaration de M. Muhammad Siddique Khan Kanju, Ministre d'Etat des affaires étrangères du Gouvernement de la République islamique du Pakistan, en date du 20 février 1992, concernant le programme nucléaire pakistanais (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration, accompagné de la présente lettre, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 56 et 61 j) de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République  
islamique du Pakistan auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Jamsheed K. A. MARKER

\* A/47/50.

ANNEXE

Déclaration du Ministre d'Etat des affaires étrangères du  
Pakistan, en date du 20 février 1992, sur le programme  
nucléaire pakistanais

Le programme nucléaire pakistanais est un programme à caractère purement pacifique, qui ne vise nullement à la fabrication d'armes. Le Pakistan est profondément attaché à l'objectif de la non-prolifération nucléaire et disposé à se conformer à tout arrangement régional non discriminatoire qui ferait de l'Asie du Sud une zone exempte d'armes nucléaires.

Depuis 1974, date à laquelle l'Inde a fait exploser un engin nucléaire, faisant ainsi la démonstration de ses capacités en matière d'armement nucléaire, le Pakistan a formulé plusieurs propositions équitables pour garantir la non-prolifération nucléaire en Asie du Sud :

- a) Le Pakistan a proposé tout d'abord la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud et cela a été entériné à plusieurs reprises par l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1974;
- b) L'Inde s'opposant à l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, le Pakistan a ensuite proposé, en 1978, de publier dans un premier temps, conjointement avec l'Inde, une déclaration commune par laquelle les deux pays renonceraient à acquérir ou à fabriquer des armes nucléaires;
- c) En 1979, le Pakistan a proposé de conclure avec l'Inde un accord sur un système d'inspection bilatérale réciproque de toutes les installations nucléaires;
- d) Le Pakistan a aussi proposé en 1979 que les deux pays acceptent simultanément les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour toutes les installations nucléaires;
- e) Le Pakistan a déclaré, la même année, qu'il était prêt à adhérer, en même temps que l'Inde, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires;
- f) En 1987, le Pakistan a proposé de conclure un traité bilatéral ou régional sur l'interdiction des essais nucléaires;
- g) Toujours en 1987, le Pakistan a suggéré que soit organisée, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec la participation des Etats de la région et d'autres Etats intéressés, une conférence sur la non-prolifération nucléaire en Asie du Sud.

Enfin, le 6 juin 1991, le Premier Ministre pakistanais a proposé que se tiennent des consultations à cinq, en vue d'assurer la non-prolifération nucléaire dans la région. Cette proposition a été acceptée par toutes les autres parties, à savoir les Etats-Unis, la Russie et la Chine, à l'exception de l'Inde.

L'on ne peut que regretter qu'à ce jour l'Inde n'ait donné suite à aucune des propositions du Pakistan visant à prévenir la prolifération nucléaire en Asie du Sud. Le Pakistan estime que la position de l'Inde sur la question ne va pas dans le sens du courant international et qu'elle s'oppose aux objectifs de paix, de stabilité et de progrès dans la région.

Le Pakistan a acquis, à l'occasion de la mise en place de son programme nucléaire, une certaine capacité technique dans le domaine nucléaire. Il a été décidé au plus haut niveau politique d'utiliser cette capacité uniquement à des fins pacifiques et de ne pas fabriquer d'armes nucléaires. Cependant, pour des raisons évidentes, le Pakistan ne peut renoncer unilatéralement aux options qui s'offrent à lui.

Je tiens à insister sur le fait que le Pakistan ne possède pas d'engin explosif nucléaire et n'a pas l'intention d'en fabriquer. Conformément à ses engagements en matière de non-prolifération nucléaire, il s'abstiendra par ailleurs de transférer des techniques nucléaires stratégiques vers des pays tiers.

Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que l'Inde, dans l'intérêt de la paix et du progrès en Asie du Sud, souscrira aux propositions du Pakistan afin que la région soit préservée du spectre de l'arme nucléaire et que les pays qui la composent puissent se consacrer à la tâche gigantesque que représentent le développement économique et le relèvement du niveau de vie de leur population.

-----